

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

oct-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 3

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,09		< 2	NFU
pH	7,60		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	348		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	18,67		< 25	°C
Chlore libre	0,09			mg/l
Chlore total	0,11			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en août 2017 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,017	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	60		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	9,6	100		µg/l
4 HAP	<0,020	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

 Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique
(Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

2

oct-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 3

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,26		< 2	NFU
pH	7,57		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	360		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	19,30		< 25	°C
Chlore libre	0,06			mg/l
Chlore total	0,08			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en avril 2017 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,69	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	18		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	8	10		µg/l
Somme THM	5,8	100		µg/l
4 HAP	<0,020	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

oct-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 10

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,06		< 2	NFU
pH	7,55		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	350		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	19,63		< 25	°C
Chlore libre	0,10			mg/l
Chlore total	0,12			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en juillet 2017 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,46	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	4,9	100		µg/l
4 HAP	<0,020	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

oct-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 4

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,05		< 2	NFU
pH	7,63		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	331		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	19,78		< 25	°C
Chlore libre	0,08			mg/l
Chlore total	0,10			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en mai 2017 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,116	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	5,8	100		µg/l
4 HAP	<0,020	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

oct-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 6

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,14		< 2	NFU
pH	7,65		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	338		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	19,18		< 25	°C
Chlore libre	0,11			mg/l
Chlore total	0,14			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en septembre 2017 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,158	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	<0,5	100		µg/l
4 HAP	<0,020	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

oct-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 5

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,21		< 2	NFU
pH	7,52		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	362		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	19,12		< 25	°C
Chlore libre	0,07			mg/l
Chlore total	0,10			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en août 2017 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,4	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	5	10		µg/l
Somme THM	6,9	100		µg/l
4 HAP	<0,020	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

7

oct-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 8

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,11		< 2	NFU
pH	7,54		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	350		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	19,36		< 25	°C
Chlore libre	0,09			mg/l
Chlore total	0,12			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en mai 2017 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,75	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	18		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	10	100		µg/l
4 HAP	<0,020	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

oct-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 11

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,06		< 2	NFU
pH	7,76		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	286		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	15,86		< 25	°C
Chlore libre	0,06			mg/l
Chlore total	0,08			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en octobre 2017 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,086	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	7,9	100		µg/l
4 HAP	<0,020	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique
(Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

9

oct-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 5

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,18		< 2	NFU
pH	7,64		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	332		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	19,04		< 25	°C
Chlore libre	0,06			mg/l
Chlore total	0,08			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en juillet 2017:

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,175	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	10	100		µg/l
4 HAP	<0,020	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

 Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique
(Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES